

PUGET INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

#60 • AOÛT - SEPTEMBRE 2021

Bel été à Puget !



Actu-Eco

P 6

Ouverture des Halles Pugétoises !



Sport

P 20

Retour sur la fête du vélo !



Travaux

P 12

La réhabilitation du bâtiment Carmat



4 En bref

Actu Eco

6 Ouverture des halles pugétoises

Social

7 Le CCAS & la nouvelle résidence Adoma

Environnement

10 CCFF et prévention débroussaillage

Travaux

12 La réhabilitation du bâtiment Carmat

Petite Enfance

16 Petite enfance : mode d'emploi

Jeunesse

18 MDJ : City stade et rentrée des classes

Sports

20 Retour sur la fête du vélo et les stages multisports

Tourisme

22 Bon été à Puget !

Sortir à Puget

24 Agenda animations, culture...

Hommage

25 Merci Alain !

26 Tribunes Libres

27 Infos Pratiques



Magazine municipal

édité par la Commune de Puget sur Argens

Hôtel de Ville BP40001, 83487 Puget sur Argens Cedex - Tél : 04 94 19 67 00

Directeur de publication et de rédaction : Paul BOUDOUBE - Réalisation : Service communication -

Conception : comme une icône - Infographie : Marmithèque - Crédits photos : Service communication -

Adobe Stock - Imprimerie : Zimmermann - Tirage 5000 exemplaires.





«Bientôt nous verrons le bout du tunnel...»

Chères Pugétoises, Chers Pugétois,
 Cette période estivale s'avère être délicate et atypique pour nous tous. Dans ce contexte sanitaire préoccupant, la prudence reste de mise et nous restons attentifs à la moindre information de la part du Gouvernement et du Président de la République, pour vous aiguiller au mieux durant cet été qui est marqué par une forte mobilisation vaccinale. Notre priorité reste votre santé à toutes et à tous.

Alors tâchons de prendre soin des plus fragiles et vulnérables, tout en gardant un dynamisme efficace pour notre ville, afin de pouvoir maintenir un tourisme profitable à tous les professionnels qui ont déjà trop souffert d'une longue inactivité : je pense aux restaurateurs, commerçants, artisans...

Nous avons su respecter les recommandations de l'Etat ces derniers mois, tout en maintenant des actions et événements afin de faire vivre notre commune. Aussi des nouveaux commerces ont vu le jour dans le centre-ville, les travaux de reconstruction de notre cœur de ville ont démarré après de longues années d'attente.

Avec mon équipe et les services municipaux, cet été, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer de nouvelles animations et événements qui, nous l'espérons, pourront avoir lieu dans les semaines à venir, listés dans notre agenda culturel visibles dans ce magazine. De même, nous avons le plaisir de vous présenter un nouveau projet d'aménagement qui nous tient à cœur : la réhabilitation du bâtiment « Carmat » en salle polyvalente pouvant accueillir toute sorte d'événement. Ce projet s'inscrit dans un contexte environnemental, économique et associatif, ayant pour but de redonner de l'attractivité à notre centre ville et à nos commerces de proximité.

Souhaitant répondre au mieux à vos attentes, nous continuerons à améliorer le quotidien de nos concitoyens tout en restant vigilants, pour le bien de tous. Bonnes vacances à tous !

Paul BOUDOUBE
Le Maire de Puget sur Argens



La ville bientôt labélisée?



La Ville a déposé sa candidature pour l'obtention du label : « Territoires Engagés pour la Nature ».

Ce dispositif encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité. La Ville souhaite développer des programmes d'éducation à l'environnement et à la biodiversité et développer une gestion écologique des espaces verts. Elle va associer les habitants dans la collecte de données naturalistes, se dotera ou soutiendra la création de lieux pédagogiques. Les scolaires seront donc intégrés au projet durant les prochaines années, avec la mise en place d'ateliers de sciences collaboratives en vue de réaliser un ABC (inventaire de la biodiversité communale). La Ville devra créer 2 aires terrestres éducatives et obtenir le label (destinées aux scolaires). Elle devra aussi créer des jardins partagés (destinés à la population). De nombreux acteurs environnementaux se sont également rattachés aux projets : les chargés de missions Natura 2000 (DPVA. et E.C.A.A.), l'intervenant naturaliste appartenant à l'association S.P.E.C.E, l'animateur de la L.P.O., les agents du S.E.V.E., du S.M.A. de l'O.N.F. et du S.I.P.M.E. Affaire à suivre !

ENVIRONNEMENT

SECURITE Système d'alerte : Inscrivez-vous !



La commune de Puget sur Argens a mis en place une alerte à la population concernant les **inondations**.

Nous vous invitons à vous inscrire via le formulaire en ligne qui se trouve sur le site internet officiel de la ville www.pugetsurargens.fr.

La commune enverra des messages lors d'épisodes orageux pouvant créer un danger pour les personnes et les biens.

Le forum des associations approche !

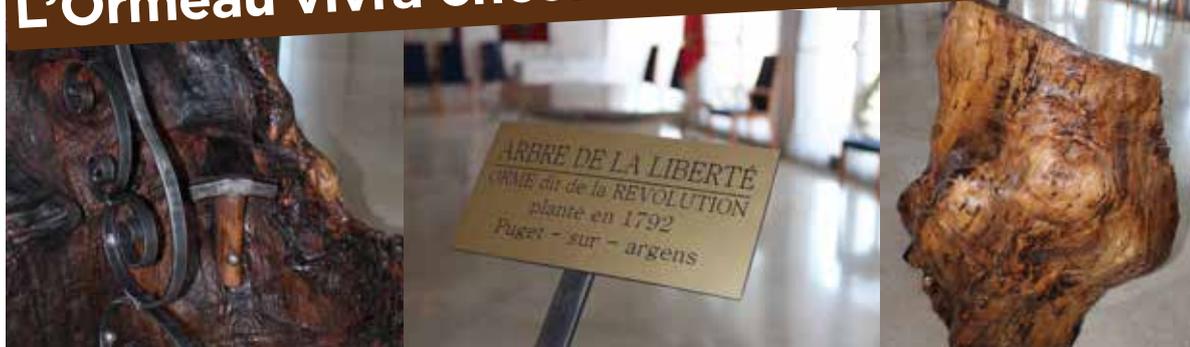


Pour la deuxième année consécutive, le Forum des associations aura lieu en plein air, dimanche 5 septembre à partir de 9h, sur la place A. Fallières. L'édition 2020 ayant été appréciée de tous en ce nouveau lieu, le Conseiller municipal délégué à la vie associative, **Manuel BAEZ** a souhaité que cet événement incontournable de la rentrée se fasse de nouveau dans le centre-ville. Une bonne nouvelle pour l'animation de notre centre !

VIE ASSOCIATIVE

PATRIMOINE

L'Ormeau vivra encore !



Planté à l'époque de la Révolution Française vers 1792, aux dires des historiens, l'ormeau qui poussait au pied du campanile est mort malgré les nombreuses tentatives effectuées par la ville pour essayer de le sauver. Il a été victime d'incivilités répétées. Il a dû être dessouché au mois de juin. Un Olivier centenaire viendra prendre sa place dans quelques jours. En attendant, un employé communal, Bruno BARONI, a sublimé une partie du tronc en y ajoutant une pièce de ferronnerie en guise de support et un marteau qui a été découvert dans l'Ormeau figure également sur son œuvre. Il est exposé dans la salle des Mariages avant de rejoindre bientôt le futur musée. Au travers de cette œuvre, l'ormeau vivra encore quelques belles années à Puget !

Un joli label pour l'école des Pins Parasols

Cette année encore, l'école des Pins Parasols a obtenu le label ECO-ECOLE, grâce aux efforts des éco-citoyens de demain et de leurs professeurs. Cette année le thème abordé par les élèves était « la biodiversité ». Après plusieurs temps d'observation du milieu naturel qui nous entoure, les écoliers sont passés à la pratique. Les



CP/CE1 ont fabriqué un « lombricomposteur » à la Lieutenante. Les CM2 ont travaillé le bois flotté ramassé sur les plages des Issambres, avec l'association Terre de Vie Nature 83. Les CE2/CM1 ont quant à eux abordé le thème de l'eau et des insectes à Puget Plage, sur l'Argens avec A.T.E. (Aire Terrestre Educative) et l'association S'PEce. D'autres actions comme la participation à la journée zones humides en février dernier ou la fabrication d'un hôtel à insectes, ont aussi contribué à l'obtention de ce label. Félicitations à nos jeunes éco-citoyens et leurs professeurs pour ce beau projet réalisé !

JEUNESSE

Les halles pugétoises, ouverture réussie !



Mardi 1^{er} juin, les Pugétois ont pu découvrir un lieu convivial dédié aux commerces de proximité face à la place Armand Fallières. Les Halles Pugétoises ont ouvert leurs portes à la clientèle en présence de Monsieur le Maire, **Paul BOUDOUBE** et de nombreux élus du Conseil municipal qui se sont rendus sur place tout au long de la journée pour saluer cette jolie initiative, suivie de près par le Conseiller municipal délégué aux commerces, **Noël AZZOPARDI**.

Ouvert du mardi au dimanche de 08h00 à 18h00, ce marché atypique, en intérieur, vous permettra d'y trouver des produits frais. Parking gratuit à proximité et quelques places pour les arrêts minutes ! Vous pouvez suivre les actualités des Halles Pugétoises sur leur page Facebook du même nom !

Les nouvelles activités de Puget !



FACE DEVELOPMENT CONSULTING

Formation continue, conseils, études et recherches en sciences sociales
Développement durable et gestion de projets, RSE
Port : 06 05 65 89 31

Courriel : facedeveloppement7@gmail.com
Courriel : direction@facedevelopment.org
Site internet : www.facedevelopment.org
LinkedIn : [N.Marie Paule COULIBALY](#)

LES PETITES PIERRES PRECIEUSES

Organisation et animation de baby-shower, anniversaires d'enfants de 3 à 12 ans. Garde d'enfants lors des mariages, baptêmes et autres cérémonies
Port : 06 59 02 22 11

Courriel : mc.lespetitespierresprecieuses@gmail.com
Site internet : www.mclespetitespierre.wixsite.com/website
Facebook : [Les Petites Pierres Précieuses](#)
Micro-crèche et Evènementiel
Instagram : [lespetitespierresprecieuses](#)

OSIADÉ : FAY Karine

E-commerce, vente de matériel de diagnostic médical
Tél : 09 52 02 27 38 - Port : 07 66 48 92 99
Courriel : contact@osiade.fr
Site internet : www.osiade.fr



Création de nouveaux commerces, entreprises, ouverture, reprise d'activité : signalez-vous au Service du développement économique de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, afin de pouvoir figurer notamment dans la rubrique « Actualité économique »

CAVEM

Service Développement Économique
Le château,
313 Av du château
Gallieni
83600 FRÉJUS
Tél. 04 94 82 64 45
Mail : deveco@cavem.fr

SOCIAL : LE C.C.A.S. EN BRÈVES

• Le C.C.A.S. vous informe que ses heures d'ouverture restent inchangées pendant toute la période estivale, à savoir :

lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00. (Après-midis fermés au public)

Concernant les demandes de logement, APA, dossier d'aide sociale..., il faut prendre rendez-vous auprès des agents et de l'Assistante Sociale au **04.94.95.68.60**.

• **Les ateliers et animations** du Foyer des Anciens se poursuivront **tout l'été sauf du 2 au 11 août inclus** pour fermeture exceptionnelle. Les adhésions au Foyer des Anciens ou renouvellement et accès au service Minibus se feront à partir de septembre, une permanence aura lieu tous les 1ers mercredis du mois, de 9h à 12h.

• **Ateliers « Bien Vieillir »**

A partir du **6 septembre** : « Entraîner sa mémoire » Atelier d'entraînement pour renforcer les mécanismes de mémorisation

A partir **23 septembre** : « Marche Nordique » Atelier de maintien et de développement de l'autonomie par la pratique d'une activité physique (bâtons fournis)

A partir **24 septembre** : « Bouger pour garder mon équilibre » atelier de prévention des chutes et d'entretien de l'équilibre

Tous les ateliers sont animés par des professionnels formés au public seniors.

INFO +



Pour obtenir plus d'informations sur les ateliers, les animations vous pouvez contacter au 04 94 95 68 60 ou sur la page Facebook : @ccasdepugetsurargens

Ne restez pas seul face à la **CANICULE**

Faites-vous connaître !



C.C.A.S. : PLAN CANICULE ACTIVÉ !

Comme chaque année le C.C.A.S. a enclenché le plan canicule le 1^{er} juin et souhaite actualiser son fichier de personnes isolées et vulnérables. Alors si vous n'avez pas encore effectué les démarches auprès du C.C.A.S. vous pouvez le faire !

Si vous êtes une personne âgée (+ de 65 ans ou + de 60 ans reconnue inapte au travail), isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre qui est tenu au C.C.A.S. L'inscription sur le registre se fait : soit par les personnes elles-mêmes, soit par un tiers (membre de la famille ou représentant légal). Pour cela, il suffit de se faire connaître auprès du C.C.A.S. et de renseigner une fiche d'information. L'inscription est totalement confidentielle et gratuite. Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de grosses chaleurs et protéger les personnes les plus fragilisées.

Renseignements et inscriptions **04.94.95.68.60 / ccas@mairie-puget-sur-argens.com**

COLIS DE NOËL 2021



Cette année, **Eliane TOSI**, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales et le Conseil d'Administration du **C.C.A.S.** ont souhaité assouplir les conditions d'attribution du colis de Noël. Une belle initiative qui va ravir les bénéficiaires !

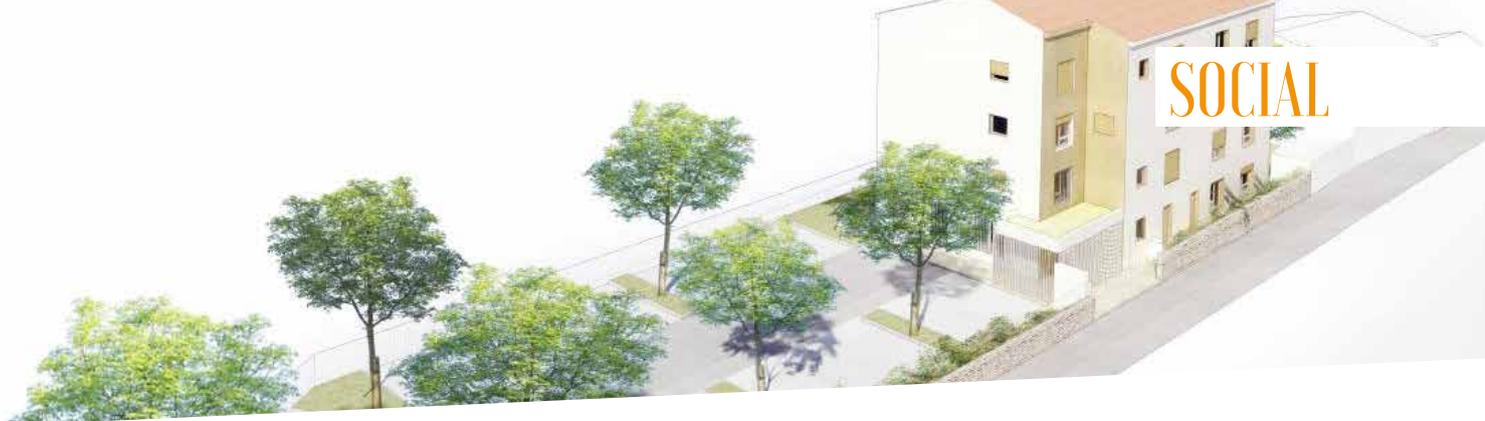
Nouvelles conditions d'attribution :

Il faut être âgé de 70 ans ou plus, résider sur la commune, en résidence principale depuis au moins un an et être non-imposable ou imposable avec un plafond de 200€ maximum pour une personne seule mais également pour un couple marié ou vivant sous le même toit.

Documents à présenter impérativement lors de votre inscription :

Une pièce d'identité du demandeur (pour les couples, les 2 pièces d'identité), un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un avis d'imposition ou non-imposition intégral (avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020)

Attention !!! Cette attribution ne se fait pas de manière automatique. Il convient en effet de s'inscrire auprès du C.C.A.S. à partir du mercredi 1^{er} septembre 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021, dernier délai, auprès du Service Animation du **C.C.A.S. (04 94 95 68 60) 112, rue Victor Hugo.**



LA NOUVELLE RÉSIDENCE SOCIALE « LA PASSERELLE » A OUVERT SES PORTES



Adoma, premier bailleur national de logement accompagné, en faveur des personnes en difficultés d'insertion, mis en service le 1^{er} juillet 2021 sa nouvelle résidence sociale rue André Falco à Puget sur Argens.

Cette résidence neuve propose 25 logements clés en main (22 Studios de 21 m et 3 Logements T2 de 46 m) qui disposent de tous les éléments de confort nécessaires : espace à vivre avec mobilier, salle d'eau avec WC, cuisinette équipée et rangements

intégrés. Un ensemble de services est également proposé : fourniture et blanchissage du linge de maison, laverie, espace partagé, maintenance du logement par un agent qualifié d'Adoma, ainsi que des places de stationnement.

Elle est destinée à accueillir des salariés ou personnes sans emploi, les familles (monoparentales), les personnes seules ou isolées et offrir une réponse adaptée à leur besoin en logement, au sein de cette nouvelle résidence.

Les équipes Adoma accompagneront, en lien étroit avec les partenaires locaux, l'ensemble des résidents dans leurs démarches de stabilisation, de reconstruction et d'insertion : accès aux droits, santé, recherche d'emploi ...

Ainsi, cette résidence va répondre à des besoins de logement temporaire sur la commune et sur le territoire de la CAVEM, en favorisant, grâce aux actions d'insertion et d'accompagnement mises en place, l'accès à un logement durable.

Cette réalisation est le fruit d'une collaboration exemplaire qui conjugue l'implication de la Municipalité de Puget sur Argens et celle d'Adoma, sans oublier l'appui des partenaires financeurs : l'État, Esterel Côte d'Azur Agglomération et Action Logement.

INFO +



**Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au CCAS de Puget-sur-Argens
au : 04.394.95.68.60 ou sur le site d'Adoma : <https://www.adoma.cdc.habitat.fr>**



Le C.C.F.F. déjà sur le qui vive !

La saison est lancée pour les bénévoles en orange qui œuvrent pour la protection de notre massif forestier. La saison à risque a débuté, le C.C.F.F. de Puget sur Argens s'est réuni vendredi 4 juin. Cette association est placée sous la présidence du Maire de la Commune, Paul Boudoube.

Le Président délégué, **Alain Colomines**, étant excusé, c'est **Serge Pellegrino**, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité et à la prévention des Risques qui en assure l'intérim. La réunion s'est déroulée dans le respect des gestes barrières.

Le bilan de la saison 2020 est, comme pour chaque année, important en raison de centaines d'heures de présence préventive sur le terrain, de reconnaissance de fumée suspecte, mais aussi de départ d'incendie à traiter en amont de l'arrivée des Sapeurs-pompiers, ou encore d'information auprès de promeneurs.

Les patrouilles quotidiennes s'effectuent au cours des mois de juillet et d'août mais en alerte dès le mois de juin et courant septembre.

En 2020, le C.C.F.F. Puget est intervenu sur 4 départs de feu dont 2 assez conséquents se situant à proximité d'habitations ou en zone boisée. L'Association est également employée pour la protection des feux d'artifice et autres festivités et intervient en soutien des Sapeurs-pompiers lors d'événements plus sensibles.

Notre commune ne dispose pas de caserne de Pompiers, d'où une obligation de réactivité du C.C.F.F. en particulier pendant les périodes à risque. Il est important de rappeler qu'il est nécessaire de favoriser la circulation en urgence des véhicules C.C.F.F. (gyrophare et sirène activés) et de ne pas gêner leur stationnement habituel.

Un nouveau véhicule C.C.F.F. sera livré à l'automne. Il sera présenté à la population par le Maire et le C.C.F.F. Il vient en remplacement d'un des deux actuels utilisés par les bénévoles. Un troisième d'une capacité de 3000 litres est utilisé par les employés municipaux du Centre Technique et complète le dispositif communal.

Cette année, **deux nouveaux bénévoles** ont rejoint les rangs de l'Association. Ces derniers bénéficieront d'une formation spécifique. Pour 2022, il est prévu le recrutement de plusieurs bénévoles, après entretien personnel avec le Président par intérim, Serge Pellegrino et le Président de l'Amicale, Daniel Meunier qui, avec son bureau, a également présenté le bilan de l'année écoulée.

La Police municipale et sa brigade Environnement viennent compléter le dispositif préventif du C.C.F.F. en concertation avec la Gendarmerie. Si nécessaire, les particuliers ne respectant pas la réglementation seront verbalisés par les Autorités compétentes. N'oublions pas qu'il faut des décennies pour qu'un arbre pousse et quelques secondes d'inattention pour le détruire.

ENVIRONNEMENT

INFO +



Retrouvez aussi les conseils sur la prévention incendie, les bons gestes à adopter pour lutter contre les feux de forêt, l'accès au massif forestier en période à risque... sur le site internet de la ville www.pugetsurargens.fr > rubrique Cadre de vie > Sécurité Prévention

Débroussailler, un acte citoyen !

Afin de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies il convient de débroussailler. Il s'agit de rompre la continuité du couvert végétal par des actes d'élagage des sujets maintenus et d'élimination des rémanents de coupes.

Tout propriétaire d'un terrain est en effet tenu de débroussailler son terrain sur 50 mètres aux abords de toute construction et sur 10 mètres de part et d'autre de tout chemin d'accès. Cette obligation est étendue à la totalité du terrain lorsqu'il est situé en zone urbaine, dans une ZAC ou un lotissement.

Que faire de ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts produits par ces opérations de débroussaillage est strictement interdit, sur l'ensemble du département du Var durant la période du 1^{er} juin au 30 septembre.

Les propriétaires sont donc tenus d'apporter leurs déchets verts à la déchèterie de Puget sur Argens au 590 Chemin de la Plaine (04 94 45 63 09). Elle est ouverte et gratuite pour les particuliers !



INFO +

Retrouvez les modalités techniques du débroussaillage, ainsi que l'arrêté préfectoral, sur le site internet de la ville : www.pugetsurargens.fr > rubrique Une mairie à votre service > Urbanisme > Le débroussaillage.W



La réhabilitation Carmat : Un lieu de convivialité en coeur de village pour tous les Pugétois

Optimiser les usages de notre patrimoine immobilier commun

L'engagement de campagne

« Le tissu associatif est essentiel dans la vie pugétoise ; avec un tiers de la population qui s'investit chaque jour bénévolement dans une association, Puget peut prétendre maintenant à aller encore plus loin dans la force du tissu associatif. Les installations, ou équipements à venir seront réfléchis en ce sens pour favoriser l'engouement constaté vers les associations »

La volonté de changer les codes usuels

Elle est dictée par le fait de mieux utiliser les espaces et bâtiments : « Construire des bâtiments pensés pour accueillir une vraie mixité d'usages ». Outre l'intérêt de limiter la bétonisation, le fait de généraliser ces « multi-usages permet de rapprocher les activités des envies des habitants . Eviter de construire, en réaménageant l'existant : « Les bâtiments peuvent être rénovés ou reconstruits » L'urbanisme circulaire est encore très peu répandu : à nous de franchir ce cap.

Les associations

Depuis toujours, les associations, multiples et dynamiques, sur le territoire de la commune, sont une force vive de Puget. 30% des habitants font partie d'une association (adhérents, membres du bureau, bénévoles, ...)

Le nombre d'occupations de locaux ou de salles pour le développement des associations est important ; les associations ont des besoins multiples et participent pleinement à la vie de Puget ; cette participation est à conserver et à encourager.

Les lieux disponibles sur la commune

La commune dispose de lieux et de bâtiments qui, à ce jour, peuvent accueillir les associations notamment pour leurs rendez vous courants ou exceptionnels ; pour autant, cela se fait au prix d'une gestion des calendriers qui permet peu de souplesse et freine une évolution favorable souhaitée par les associations ; cela nécessite également le maintien des locaux et des salles parfois vieillissantes.



Parmi les principales salles :*La salle Victor Hugo*

Cette salle de grande capacité est dévolue principalement aux grands spectacles 3 employés communaux au minimum sont nécessaires et obligatoires pour ces événements à l'ouverture, à la gestion et à la fermeture de la salle ; depuis quelques années, son utilisation a basculé au fur et à mesure vers une utilisation pour d'autres besoins (lotos, thés dansants, ...) et cela avec le même coût associé.

La salle Paul Cavalier

Cette salle est avant tout une salle de sports, et petit à petit, son utilisation a été poussée à la limite en proposant d'accueillir d'une part les activités sportives et d'autre part bien d'autres activités au détriment des sportifs scolaires et associatifs.

Le centre ville de Puget

Puget dispose d'un centre ville de proximité ; ainsi, dans un rayon de moins de 250 mètres, soit moins de 5 minutes à pied, à partir de l'église Saint Jacques, se situent, outre les commerces, la salle de Victor Hugo, la Mairie, la médiathèque, ou encore le stade des devins.

Les places de stationnement

Des places de stationnement existent de manière conséquente à proximité du centre ville ; et les services travaillent depuis de nombreux mois à faire progresser le nombre de places et la sécurité des carrefours les plus accidentogènes en proposant à court terme de nouvelles places de stationnement et en modifiant des sens de circulation.

Par ailleurs, la réflexion pour un nouveau parking proche du centre ville et pouvant être utilisé pleinement pour différents usages a été engagée depuis moins d'un an, et devrait aboutir à une réalisation avant la fin du présent mandat.





Les questions essentielles à la réflexion sur le projet

Comment, à court terme, faire davantage et de manière plus rationnelle et plus adéquate pour les associations notamment, plus en matière de sports et de spectacles ?

Comment donner davantage de vie au cœur de Puget, comme cela a été fait par la réalisation des Halles qui viennent d'ouvrir, sous notre impulsion ?

Comment réhabiliter et non démolir et reconstruire dans un contexte environnemental qui nous interroge pleinement ?

Comment, permettre dans ce rayon de 250 mètres et des cinq minutes à pied, donner un avantage indéniable à notre centre ville ?

Le bâtiment Carmat, une opportunité à court terme

Démolition ou Déconstruction ou réhabilitation

Si la démolition a été envisagée, pour refaire des parkings par exemple, alors il aurait fallu repenser et refaire l'ensemble de l'espace, pour gagner seulement 32 places de stationnement au sol (dans le même temps, en travaillant sur la sécurité et les sens de circulation, on sait gagner plus de 50 places).

Par ailleurs, l'étude de faisabilité a conduit à une meilleure opportunité notamment financière et environnementale de garder l'ossature du bâtiment, que de le démolir et de le reconstruire. Au final, et après ces études, le choix le plus naturel, le plus simple, a confirmé l'expression du besoin évoqué lors de la campagne électorale à savoir une requalification de Carmat.

Conservation de Carmat

Avec la conservation et la requalification totale de Carmat, alors :

Cette salle pourra être utilisée par le Comité des Fêtes pour ses manifestations intérieures, l'Amicale Pugétoise pour ses après-midis et ses **repas** mensuels, les **expositions** du club philatélie pugétois, le club pugétois de l'image, l'atelier du patchwork, les amis des arts, ... **les réunions et assemblées générales** en dehors des associations citées ci-dessus, à savoir l'association des commerçants, des artisans et professions libérales pugétoises, les enfoirés de puget, lou greu pugétan, les joyeux lamberts, le petit pugétois (club de tarot), les associations des parents d'élèves, amnesty international, l'association des donneurs de sang, l'association un regard un sourire, le rotary club Puget Roquebrune et toutes les réunions ou assemblées générales des clubs sportifs et des nombreuses autres associations pugétoises qui en feraient la demande.

La possibilité sera donnée aussi d'organiser **des lotos**, de faire des **marchés couverts** hebdomadaires à destination des agriculteurs ou des artisans locaux qui pourront vendre sur place leurs produits, des **vides greniers** hebdomadaires.

La location sera possible pour **les banquets** des pugétois et **le mariage** des pugétois à proximité immédiate de l'Eglise Saint Jacques.

Les grandes réunions politiques pourront y être organisées.

Ce local offrira les mobiliers à demeure pour répondre aux besoins évoqués ci-avant. Les associations sportives et culturelles conservent naturellement leur autonomie et leurs implantations actuelles.

L'utilisation de la salle

Une concertation entre toutes les associations utilisatrices de cette nouvelle salle de vie du Centre Ville sera engagée en vue d'une utilisation annuelle, équilibrée, et régulière pour une animation permanente, véritable et programmée au cœur même du village.

La **réhabilitation de Carmat**, salle couverte, proche de la place Fallières, permettra d'axer l'utilisation de la salle Victor Hugo sur son objectif premier (les grands spectacles culturels) tout en développant l'offre et d'axer l'utilisation de la salle Paul Cavalier sur son rôle principal, les sports.

Les frais de fonctionnement de la salle Carmat seront limités et très rationnels.

Par ailleurs, pour le stationnement événementiel lié notamment à l'utilisation de cette salle, une aire de stationnement sera réalisée à proximité immédiate en direction de l'utilisation de la salle et également d'autres équipements.

DERNIERE MINUTE

Améliorer la circulation et créer des places de stationnement

La Ville mène actuellement une réflexion concernant des changements de sens de circulation en périphérie du centre-ville. Plusieurs rues sont concernées mais les deux premières à opérer ce changement sont : la rue des écoles et la rue du 19 mars 1962, qui vont passer en sens unique avant la rentrée scolaire. Le but étant de créer des places de stationnement qui seront utiles aux parents pour déposer les enfants et également de sécuriser les abords de l'école. La circulation se fera dans le sens de la descente (est > ouest). Les autres changements vous seront présentés sur le site de la ville ou la page facebook lorsqu'ils seront actés.



Attention fin août ces deux rues passeront en sens unique !



Petite enfance : mode d'emploi !

A Puget, le domaine de la petite enfance est géré en délégation de service public mais suivi de près par le service municipal de la jeunesse, et la Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, Lilia FONTANELLE, qui sont les interlocuteurs d'une association attributaire de cette délégation. Comment cela fonctionne-t-il ? Quels sont les services proposés aux parents afin de les aider à concilier au mieux vie familiale et professionnelle ? Faisons le point ensemble.

Les crèches

Actuellement la commune dispose de **3 crèches** pouvant accueillir un total de 63 enfants. Ces trois structures sont soit récentes, soit rénovées récemment afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possible. Une **4^{ème} crèche** est en cours de travaux, ce qui permettra de porter la capacité à **73 berceaux** à la rentrée de septembre !

En crèches, ce sont au total **33 employées** et **bientôt 37** avec l'ouverture de septembre. Les employées ont toutes au minimum un CAP petite enfance. Les crèches doivent être à 70% remplies minimum sinon elles risquent une fermeture idem si elles dépassent les effectifs autorisés.

Il existe aussi **1 micro-crèche privée** à Puget : Koala Kids qui se trouve à côté de la médiathèque et peut accueillir 10 enfants ainsi qu'une **agence spécialisée** dans la garde d'enfants à domicile : Kangourou kids (plus d'infos sur ces 2 structures : 04 94 50 78 90)

PETITE ENFANCE



Lilia FONTANELLE en visite dans la future crèche qui ouvrira en septembre.

Le RAM ou RPE

En plus des locaux pour les crèches, la Ville met à la disposition de l'association, un local afin qu'il soit utilisé en tant que **Relais Assistantes Maternelles**. Le RAM aussi connu sous le nom de RPE (Relais Petite Enfance) accueille les Assistantes Maternelles indépendantes qui habitent sur la commune et qui souhaitent le fréquenter. Elles ne sont pas rattachées à l'association mais peuvent profiter d'un lieu où se retrouver avec les enfants qu'elles gardent. Le RAM est dirigé et animé par Axelle, employée de l'association.



Les Assistantes Maternelles agréées

Elles sont une bonne trentaine installées sur la commune. Plus connues sous le nom de « Nounous » elles offrent un autre moyen de garde aux parents. Elles sont référencées sur un site internet :

<http://assistantesmaternelles-pugetsurargens.e-monsite.com/>

La liste complète est aussi disponible à l'accueil de la mairie.

INFO +



Il existe également à Puget un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP). Situé au 99 bd Pasteur, il est ouvert le mercredi de 15h00 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30 / Hors vacances scolaires. Il compte 3 salariées formées. Un véritable lieu de sociabilisation qui permet aux familles isolées, arrivant sur la commune de Puget, de créer du lien, ou simplement échanger sur des difficultés d'éducation. L'action est supervisée par une pédopsychiatre.



MDJ : Le city stade est livré !

Le Maire, Paul BOUDOUBE, son Premier Adjoint Jean-François MOISSIN, l'Adjointe au Maire déléguée à la Maison des Jeunes, Elodie GRAVOUIL ainsi que les animateurs de la Maison Des Jeunes Pugetois, Jade et Laurent, ont pu constater la bonne livraison de ce nouvel équipement sportif pour notre ville.

Les tests de sécurité ont été réalisés, la structure est fin prête à accueillir les Pugétois. Vous pourrez pratiquer des activités telles que le football, le tennis, le basket, le hockey sur gazon et plus encore, entre amis ou en famille.

À noter qu'un panneau de réglementation se trouve à l'entrée de la structure pour vous indiquer les règles des activités praticables sur le City Stade, ainsi que la conduite à adopter dans cet espace collectif.



JEUNESSE

Priorité aux adhérents de la MDJ

Selon le règlement d'utilisation qui sera affiché sur place, ainsi que sur le site officiel de la Ville, ce lieu de rencontres, d'échanges et de loisirs sportifs entre les utilisateurs doit se faire dans la plus grande convivialité. Le lieu doit être maintenu propre et le matériel mis à disposition doit être respecté. La Municipalité invite les utilisateurs à **prendre soin de ce nouvel espace** afin qu'il puisse perdurer.

Accessible à tous gratuitement, le City Stade est prioritairement réservé à la Maison des Jeunes aux jours et heures d'ouverture de celle-ci et pour davantage de sécurité, le site est placé sous vidéo surveillance.



La Ville offre 2 livres aux élèves de CM2

Chaque fin d'année scolaire est l'occasion pour la municipalité d'offrir un petit présent à tous les élèves qui quittent le primaire, le CM2, pour le collège et la sixième. Une étape marquante dans le parcours scolaire des jeunes pugétois que le Maire, **Paul BOUDOUBE**, son Premier Adjoint **Jean-François MOISSIN** et l'Adjoint aux affaires scolaires, **André DEBIASI** ont souhaité saluer en offrant aux élèves deux tomes des aventures de Maxime PETIT*. Une distribution qui s'est déroulée dans les 3 écoles, en présence de l'auteur de ces deux livres, le Pugétois R.J.H. LASCOLS. A noter que l'écrivain a pris le temps de dédicacer de façon personnalisée chaque ouvrage ! Une idée originale qui permet aussi de mettre à l'honneur un auteur local bien sympathique, toujours disponible pour ses lecteurs, puisqu'il a participé à plusieurs séances de dédicaces à la médiathèque Constant Mellano.

*Titres les deux livres : « Les voyages de Maxime PETIT » tome 1 : les Bulles de savon, tome 2 : le Journal

SCOLAIRE : Dans les coulisses de la rentrée

Les élèves viennent seulement de quitter les bancs de l'école, que les services municipaux sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la rentrée de septembre. Au programme : désinfection, nettoyage, entretien, réparation, travaux de rénovation, afin de faire peau neuve pour accueillir les petits écoliers dans les meilleures conditions possibles. L'Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, André DEBIASI et le service municipal de l'enfance et de la jeunesse auront un œil attentif sur l'ensemble des améliorations apportées aux groupes scolaires pugétois.



Le point sur les différentes interventions :

- Maternelle F. Mory : changement du sol souple dans la cour de récréation, rafraîchissement des peintures dans les couloirs, étude pour la transformation de l'appartement du 1^{er} étage en locaux scolaires.
- Maternelle A. Daudet : remplacement d'un jeu dans la cour, peinture du mur de clôture, remplacement des menuiseries extérieures.
- Élémentaire les Pins Parasols : plantation de nouveaux végétaux en extérieur, reprise de l'étanchéité de la toiture.
- CLSH : mise en place d'un parcours de motricité dans la cour pour les enfants de maternelle, étude pour l'extension du réfectoire du CLSH. La chaudière a été changée en début d'année 2021.



Beau succès pour la 1^{ère} Fête du Vélo !

Le 12 juin dernier se déroulait la 1^{ère} Fête du Vélo à Puget. Le stade Robert Lassagne, plus habitué à recevoir les jeunes pousses en crampons du FCP, s'est transformé le temps d'une journée en véritable petit vélodrome et terrain de jeu pour les amateurs de VTT, BMX, vélos électriques et autres deux roues, pour le plus grand plaisir des participants.

Cette manifestation organisée par le service municipal des sports, a attiré plus de 300 personnes tout au long de la journée, certainement grâce au joli programme qui les attendait sur place : les familles ont pu s'amuser sur quatre types de parcours VTT sur le stade : lent, rapide, technique et également un circuit challenge pour les plus compétitifs, qui ont été récompensés par des lots. Le Vélo Club Pugétois a notamment proposé de découvrir le vélo à assistance électrique gratuitement sur un parcours de 7km.

Des balades, des ateliers, des structures gonflables pour occuper les plus petits, mais aussi des démonstrations spectaculaires, bref, l'événement n'a jamais déraillé tout s'est passé comme sur des roulettes ! La Police municipale de Puget sur Argens a également pris part à l'événement en mettant en place un atelier pour apprendre aux enfants les règles du code de la route en tant que cyclistes.

Tous les participants ont fortement apprécié la gratuité des animations ainsi que l'ambiance familiale et conviviale. La Ville et le service des sports vous donnent rendez-vous l'année prochaine !

SPORT





Un été sportif pour les ados !

C'est le grand retour des stages multisports pour les vacances d'Été. Trois semaines d'activités du **19/07** au **23/07**, du **26/07** au **30/07** et du **02/08** au **06/08**, qui s'adressent aux ados âgés de 12 à 16 ans. Les fiches d'inscription sont à télécharger et à remettre avec l'ensemble des pièces justificatives au service des sports situé à l'Hôtel de ville de Puget.

Au programme notamment, un rallye en kayak, de l'accrobranche, du catamaran, du tir à l'arc... et d'autres surprises encore !

Attention : le nombre de places est limité à 24 personnes par stage ! Les stages s'adressent aux adolescents âgés de 12 à 16 ans, domiciliés à Puget sur Argens et ayant le goût de l'effort ou de la pratique sportive.

Pour tous renseignements complémentaires téléphonez au **04 94 19 67 13** (Service des Sports) sports@mairie-puget-sur-argens.com



INFO +



Les agents municipaux du service des sports, qui ont récupéré près de 90 vélos donnés suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux quelques semaines avant l'évènement, souhaitent remercier tous les généreux donateurs ainsi que tous les bénévoles qui sont intervenus lors de cette 1^{ère} Fête du Vélo et particulièrement Christian Duconseil qui a donné de son temps pour retaper les plus endommagés ou vieillissants. Ce qui a permis à 15 personnes de profiter du stand troc vélo, en déposant un ancien vélo et en récupérant un autre, 10 vélos ont été offerts à des enfants qui n'en avaient pas, 10 vélos partent au Sénégal et d'autres vélos seront donnés à des associations humanitaires.



Bon été à Puget !

En vacances, il y a les amateurs de farniente et ceux qui aiment bouger. A Puget vous n'êtes plus obligés de choisir ! Il existe une multitude d'activités à découvrir ou redécouvrir.

Pour les amateurs de ponts suspendus et autres tyroliennes, rendez-vous chez **Oxygène évasion** avec des parcours adaptés aux enfants et aux plus grands sur de beaux pins parasols !

Le **South Wake Park** vous accueille, quant à lui, pour vous faire découvrir les plaisirs de la glisse sur l'eau. Pour les moins sportifs vous pourrez profiter de leurs apéros Sunset avec vue sur le Rocher de Roquebrune !



Les plus courageux pourront s'essayer au parcours de **Ninja Training** pendant que les petits loups barboteront et s'amuseront à **Play City**.

Les amoureux de la nature pourront découvrir **la forêt communale du Défens**, espace dédié aux sports de pleine nature, à parcourir à cheval, à pied ou en VTT.

Coté terroir, à Puget, on compte **1 domaine oléicole** mais également **6 domaines viticoles*** qui pourront ravir vos palais avec leurs vins typiques et chargés d'histoire.

Pour vous restaurer, rendez-vous dans le centre du village au **Café de la Place**, à la crêperie **l'Arcade**, Chez **Mam's Burger** ou encore à **la Cigale** et même aux **Halles Pugétoises**.

TOURISME



En soirée, loin de l'agitation du bord de mer, le **rooftop de Cocotte & Wine** au Village des Talents Créatifs vous accueille dans une ambiance cosy avec coucher de soleil.

Retrouvez l'été et sa convivialité **Chez Alex** autour d'un verre ou au **Mas des Escaravatiens** ainsi qu'au **Domaine du Réal Saint-Jean** pour des soirées festives et musicales !

*Pour faciliter vos recherches voici les noms des **6 domaines** :

Domaine du Réal Saint-Jean, Domaine de Vaucouleurs, Domaine du Bercaïl, Château de Cabran, Domaine Audemar, Domaine des Escaravatiens



LES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 2021

Nombre de places limité | Inscription obligatoire au 04 83 09 81 14

Chasse au trésor :

Partez à la recherche d'un trésor perdu dans les ruelles du village...

Dates : les jeudis 15 et 29 juillet, 12 et 26 août 2021

Heure : 10h

Durée : 1h30

Gratuit – à partir de 6 ans

Cette activité peut aussi être réalisée en autonomie.

Visite des 5 sens :

Mettez tous vos sens en éveil pour cette visite ludique du village, à faire en famille !

Dates : les jeudis 22 juillet, 5 et 19 août 2021

Heure : 10h

Durée : 1h

Gratuit

Atelier bouturage d'olivier :

Guy vous emmène à la découverte de cet arbre emblématique de notre région : l'olivier !

Après la visite de l'oliveraie, créez votre propre bouture, à emporter chez vous.

Dates : les mardis 6 et 20 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août, et le 7 septembre 2021

Heure : 10h

Durée : 1h30

Gratuit

Balade commentée du village :

Découvrez Puget sur Argens et son histoire en déambulant dans le centre du village.

Dates : Tous les vendredis du 23 juillet au 17 septembre 2021

Heure : 18h

Durée : 1h

Lieu de rdv : Office de Tourisme

Gratuit

Balade nature :

Accompagnés d'un guide naturaliste, vous découvrirez les richesses de notre environnement naturel. Par l'association S'PECE.

Date : à la demande

Durée : 2h

Tarifs : sur demande

AOUT

Mercredi 4

Soirée Spectacle : cabaret, illusion, humour, organisée par le Comité des Fêtes sur la place Armand Fallières, à 21h30, suivi d'un bal. Entrée gratuite.
Plus d'info : 06 72 41 61 08

Samedi 7

Repas et bal

Le Comité des Fêtes de Puget organise une soirée « Moules Frites », animée par le groupe FLOWER POWER, sur la place Armand Fallières à 20h sur réservation au 06 72 41 61 08, 20€/personne.

Samedi 14

Soirée Mousse Party

Le Comité des Fêtes de Puget organise la soirée « Mousse Party », à 21h30, sur la place Armand Fallières, animée par DJ Grégory (Impulsion).
Plus d'info : 06 72 41 61 08

Samedi 21

Soirée Pistou

Le Comité des Fêtes de Puget organise une soirée « Soupe au Pistou », animée par ATOUT CŒUR, sur la place Armand Fallières à 20h sur réservation au 06 72 41 61 08, 20€/personne.

Dimanche 29

Concours de boules carrées

L'association des donneurs de sang bénévoles de Puget sur Argens organise un concours de boules carrées dans le centre-ville à partir de 9h30. 5€/ personne, boules fournies (doublette choisie) Buvette sur place. Inscription sur place ou par téléphone : 06 12 94 23 27.

SEPTEMBRE

Vendredi 10

Présentation de la saison culturelle 2021-2022

La présentation aura lieu à l'espace Victor Hugo à 19h30.
Inscription obligatoire à : culture@mairie-puget-sur-argens.com
(Sous réserve de l'évolution sanitaire)

Samedi 18

Concert Classiswing par les Swing'hommes

La durée de ce concert est de 1h30 et le tarif unique est de 15€. La billetterie est disponible à compter du 13/09/2021.

A l'occasion de leur 10 ans d'existence, les artistes de la cie Swing'Hommes partent en live et vous proposent un RDV exceptionnel !

On ne présente plus leur swing ravageur qui dépoussière les Mozart, Chopin et consorts.

Un pianiste qui n'a de classique que la queue-de-pie, un guitariste qui se prend pour Django et Santana et un bassiste champion du monde de groove.

Un humour et une bonne humeur communicatifs qui vous feront vivre un moment à part, ressortir l'esprit léger et le sourire aux lèvres.

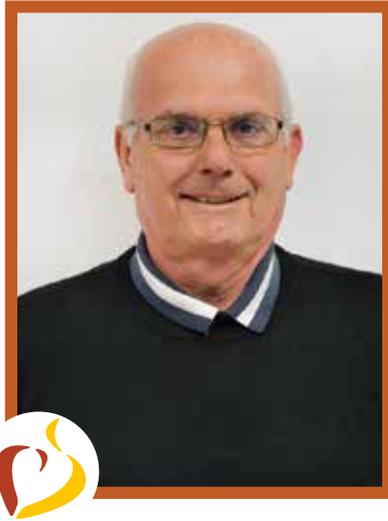
Après « Beethoven, ce manouche », « Satané Mozart ! » et « Djobi DjoBach », les Swing'Hommes renouent avec leurs premières amours et font sauter les verrous du concert traditionnel

Samedi 25

Soirée Choucroute

Le Comité des Fêtes de Puget organise une soirée « Choucroute », suivi d'un bal animé par ATOUT CŒUR, à l'Espace Culturel Victor Hugo à 20h sur réservation au 06 72 41 61 08, 20€/personne.

MERCI ALAIN !



Alain COLOMINES nous a quittés le 23 juillet. Monsieur le Maire, Paul BOUDOUBE, le Premier Adjoint Jean-François MOISSIN et les membres du Conseil municipal souhaitent rendre hommage à leur ami et collègue membre du Conseil municipal depuis 2014.

« Alain est devenu Conseiller municipal en 2014 dans mon équipe. Il avait accepté courageusement de continuer l'aventure à mes côtés en 2020 pour ma plus grande joie, malgré la maladie. Il était apprécié de tous pour sa franchise, sa discrétion, sa loyauté et son engagement au service de la collectivité et des Pugétois au travers des missions qui lui étaient confiées. Président délégué du Comité Communal des Feux de Forêt, il a beaucoup donné de son temps et de son énergie, avec tous les bénévoles, à toujours protéger au mieux notre massif forestier ainsi que les pistes et chemins. Présent au PC crise lors des épisodes pluvieux qui ont entraîné des inondations, il n'hésitait pas à revêtir sa tenue orange pour aller aider autrui.

Il représentait notre commune au SIPME (Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel). Il a également été bénévole durant de nombreuses années au sein de notre club de football local, le FC Pugétois.

Il fait partie de ces gens qui font et qui ne veulent pas être mis sur le devant de la scène, toujours discret et en retrait mais toujours très actif et important au sein de l'équipe municipale depuis 2014. L'évolution de sa maladie l'a tenu à l'écart de cette première année de mandature. Aujourd'hui il est parti mais nous garderons tous une haute opinion d'Alain et de tout ce qu'il a pu réaliser avec nous. Nous adressons à sa famille, à ses enfants et à ses proches nos plus sincères condoléances. »



GROUPE MAJORITAIRE

Notre Engagement, c'est Puget !

PUGET SUR ARGENS a enfin une représentante au Conseil Départemental, Mme Martine ARENAS. Associée avec M. Nicolas MARTEL, Mme BARTHELEMY Noelle, et M. Jean CAYRON, ont remporté cette élection avec 53,20% des suffrages exprimés.

Il est amusant de lire les conseils d'un opposant, dont la seule réussite fût de perdre pratiquement la moitié de ses voix entre les deux tours des municipales, un exemple d'incompréhension politique.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette victoire, elle apportera à la commune de PUGET SUR ARGENS le rang qu'elle mérite et concrétisera sa place Départementale.

Cette vision optimiste, a été aussi celle de la Fête SAINT JACQUES le MAJEUR, admirablement gérée par le Comité des fêtes, rapprochant tradition et avenir.

GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Tous Pugétois

Il m'a été demandé de rendre cet article au plus tard le 18 Juin, avant les résultats du 1er tour des élections, je suis donc dans l'impossibilité de réagir à des résultats que je ne connais pas encore. Je peux par contre vous instruire de son organisation calamiteuse au niveau municipal.

En acceptant qu'une élue de sa majorité, Mme Arénas se présente aux Départementales, notre Maire a volontairement donné le top départ à la lutte pour sa succession. Cette situation ne faisant pas l'unanimité au sein de son groupe municipal, elle plonge sa majorité dans une situation très délicate en aggravant les dissensions internes. Elle pourrait à terme rendre son conseil municipal ingouvernable. Dans cette élection, face au RN et à l'abstention massive, chaque voix compte. Que penser alors de la stratégie d'une 2ème candidature à droite ? Faire le choix d'éparpiller les voix dès le 1er tour est l'assurance d'un affaiblissement des deux candidats de droite au profit du Rassemblement National. Cette 2ème candidature est-elle sortie du chapeau pour affaiblir une concurrente aux futures élections municipales ? On peut se poser légitimement la question...

GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Stéphane Morféa 2020

Le groupe minoritaire Stéphane Morféa 2020 n'a pas transmis de texte dans le délai imparti

Alain BARKATE

GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Avec vous le puget de demain

Si nous convenons avec Jean d'Ormesson qu'il y a une identité nationale, une culture et une civilisation françaises. Qu'elles sont larges, riches de mille apports, mais nous leur devons ce que nous sommes, il existe aussi une identité et une culture Pugétoise. Celles-ci se manifestent notamment avec les fêtes de la Saint Jacques qui, cette année, avaient un gout de liberté retrouvée.

Ce moment permet de rapprocher les Pugétois de souche attachés à leur tradition et les nouveaux venus à la recherche d'un esprit de village, d'une identité. C'est dans cette direction que nous devons travailler afin d'entretenir un esprit de village pour une commune qui devient une ville. Sans identité, sans défense des traditions, sans animation qui mettent en avant la culture Pugétoise, la cohésion et l'unité de Puget ne pourront se faire. Un grand merci aux dynamiques et valeureux bénévoles du Comité des fêtes de Puget sur Argens qui ont œuvré d'arrache pieds pour, que cette année encore, ces fêtes soient réussies.

Je profite aussi de cette tribune pour remercier les 57% de Pugétois qui m'ont accordé leur confiance lors du 2ème tour des élections Départementales. Cet excellent score est véritablement un encouragement à travailler encore plus pour Puget et pour vous.

En attendant, permettez-moi au nom de notre groupe « Avec vous le Puget de demain » de vous souhaiter d'excellentes vacances.

Contactez-nous sur : rnpuget@gmail.com

Facebook : Rassemblement National de Puget sur Argens

Franck GILETTI

GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Chères Pugétoises, chers Pugétois,

Nous retrouvons une vie presque normale malgré l'obligation du passe sanitaire et il faut continuer à appliquer les gestes barrières.

Vous avez peut-être pu constater l'attachement que j'ai à notre village au travers de mes photos partagées sur les réseaux sociaux. La Photo est une passion pour moi. L'image de Puget-sur-Argens doit être irréprochable mais malheureusement ce n'est pas le cas.

Notre village souffre d'un problème de stationnement récurrent et cela va s'aggraver avec toutes les constructions en cours et à venir. Manque d'anticipation et d'information à ce sujet.

La bétonisation continue et sera le fer de lance de cette mandature. Je déplore le manque d'aménagement des espaces verts. Il y a pourtant du potentiel mais ce n'est pas la priorité des élus de la majorité. Ceci permettrait de se retrouver en famille ou amis dans un cadre naturel et préservé.

Enfin un city Parc (il était temps) mais c'est loin d'être suffisant pour notre jeunesse.

Je constate le manque de moyens face aux incivilités. Concernant les dépôts sauvages, j'avais démontré l'utilité d'installer des appareils photos automatiques et ainsi pouvoir relever les infractions avec verbalisation à l'appui. Le coût de l'investissement est infime. L'agglomération proposait même de financer. Pourquoi cet immobilisme ? Prenez soin de vous et je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

Hervé JUREZ

L'article L 2121-27-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), issu de la loi du 27 février 2002, prévoit qu'en cas de diffusion d'un bulletin d'information par la commune, « un espace est réservé à l'expression des Conseillers Municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale ». Aussi, la parole est donnée aux élus groupes d'opposition.



HÔTEL DE VILLE

137, boulevard Cavalier
83480 PUGET SUR ARGENS

Adresse postale :
Mairie de Puget sur Argens
B.P. 40 001 - 83 487 Puget sur Argens Cedex.

Tél. : 04 94 19 67 00 - Fax : 04 94 19 61 33
www.pugetsurargens.fr

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

- Du lundi au jeudi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

SECRÉTARIAT DU MAIRE - DIRECTION GÉNÉRALE

Tél. : 04 94 19 67 03
Email : a.giordanino@mairie-puget-sur-argens.com

ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS

Tél. : 04 94 19 67 16
Email : m.bonnaud@mairie-puget-sur-argens.com
k.fontanelle@mairie-puget-sur-argens.com

Infos recensement >>> **SERVICE NATIONAL** : les jeunes garçons et filles nés en juillet, août et septembre 2005 sont priés de se faire recenser en Mairie, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, avant le vendredi 30 juillet pour ceux nés en juillet, avant le mardi 31 août pour ceux nés en août et le jeudi 30 septembre pour ceux nés en septembre munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

URBANISME

Tél. : 04 94 19 67 00
Email : l.zerbib@mairie-puget-sur-argens.com
j.estanol@mairie-puget-sur-argens.com
l.tastard@mairie-puget-sur-argens.com

COMMUNICATION

Tél. : 04 94 19 55 24
Email : g.pagliai@mairie-puget-sur-argens.com

CULTURE ET ÉVÈNEMENTIEL

Tél. : 04 94 19 61 35 (service fermé le vendredi après-midi)
Email : v.vegas@mairie-puget-sur-argens.com

SERVICE DES SPORTS

Tél. : 04 94 19 67 13

SERVICE PATRIMOINE

Tél. : 04 94 45 52 80

ASSOCIATIONS & RÉSERVATION DES SALLES

Tél. : 04 94 19 18 14
Email : o.carta@mairie-puget-sur-argens.com

AFFAIRES SCOLAIRES

Tél. : 04 94 19 18 10/13
Email : education@mairie-puget-sur-argens.com

SERVICE DES ARCHIVES COMMUNALES

Tél. : 04 94 19 40 42
L'accès aux archives est libre et gratuit pour toute personne inscrite. La consultation s'effectue uniquement sur rendez-vous en mairie, sur les horaires et jours d'ouverture au public, sauf le mercredi. Toute communication fera l'objet au préalable d'une demande écrite, adressée à Monsieur le Maire, indiquant la date de consultation souhaitée ainsi que la description la plus complète possible des documents ou, à minima, de l'objet de la recherche.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

112 rue Victor Hugo
Tél. : 04 94 95 68 60 - Fax : 04 94 45 62 14
Email : ccas@mairie-puget-sur-argens.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

153, rue Daniel Isnard
Tél. : 04 83 09 81 14
Email : contact@pugetsurargens-tourisme.com
Site : www.pugetsurargens-tourisme.com

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. : 04 94 45 27 31
Email : v.amoroso@mairie-puget-sur-argens.com

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 04 94 55 22 80
Email : s.leal@mairie-puget-sur-argens.com

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Tél. : 04 94 45 63 09

CONSULTATIONS GRATUITES D'AVOCATS

Tous les 3^e vendredis de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 94 19 67 00

NUMÉROS D'URGENCE

POLICE MUNICIPALE DE PUGET SUR ARGENS : 04 94 19 67 15

POLICE : 17

SAMU : 15

MAISON MÉDICALE DE GARDE : hall d'accueil des urgences
Hôpital Bonnet

Ouverte du lundi au vendredi. 20h-24h ; le samedi 14h-24h ;
dimanche et jours fériés 8h-24h

PHARMACIE DE GARDE : 32 37

SAPEURS-POMPIERS : 18 ou 112 d'un portable

NUMÉROS UTILES

ECOLE SIMONE VEIL : 04 94 19 50 34

ECOLE MATERNELLE MORY : 04 94 19 55 26

ECOLE MATERNELLE DAUDET : 04 94 45 67 76

ECOLE DES PINS PARASOLS : 04 98 11 44 90

ECOLE DES OLIVIERS : 04 98 11 44 23

CANTINE SCOLAIRE : 04 94 45 28 69

COLLEGE Gabrielle COLETTE : 04 94 19 31 80

LYCEE du Val d'Argens : 04 94 17 88 50

(Site internet : www.ac-nice.fr/lyc-val-d-argens)

CENTRE AERE DU BERCAIL : 04 94 19 19 75

HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 1 : 09 72 53 23 46

HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 2 : 04 94 81 29 10

HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 3 : 04 94 19 68 12

MAISON DES JEUNES : 04 94 45 49 89

RAMAN DES ASSOCIATIONS : 04 94 45 52 80

RAM : 07 68 31 44 63

(Email : ram.lespitchounets@hotmail.com)

RAMASSAGE ORDURES & ENCOMBRANTS

« ALLÔ ENCOMBRANTS ! »

L'inscription pour leur enlèvement des encombrants se fait auprès du service environnement de la CAVEM au 04 83 09 81 11. Les ramassages sont assurés tous les MERCREDIS depuis le 3 janvier 2018. Inscription obligatoire !

ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI et JEUDI : ramassage des ordures ménagères pour tous les habitants de Puget.

TRI SÉLECTIF

MARDI et VENDREDI : ramassage du tri sélectif pour tous les habitants de Puget (bacs jaunes).

Pour plus d'informations : www.cavem.fr.

Il est donc rappelé de respecter impérativement les horaires de dépôt : après 19h le soir et avant 5h du matin, heure à laquelle débute la tournée de ramassage.

La Ville de Puget sur Argens
organise son

FORUM DES ASSOCIATIONS



**Venez à la rencontre de nos associations
pour découvrir leurs activités !**



DIMANCHE 05 SEPTEMBRE

10H00 - 17H00

Place Armand Fallières

+ d'infos : www.pugetsurargens.fr